



LE RACHAT DE POLICES D'ASSURANCE-VIE, AVANTAGEUX POUR LE CLIENT ET POUR LE COURTIER



FINANCIÈRE
GROUPE BESNER

Rachat de polices d'assurance-vie



NOTRE PROPOSITION

Nous rachetons les polices d'assurance-vie (ou « life settlement ») aux titulaires désirant abandonner ou disposer d'une police, **pour un montant supérieur à sa valeur de rachat**. Nous assumons la continuité du paiement des primes et verserons une portion du capital-décès au bénéficiaire désigné par le titulaire initial. Au Québec, le rachat de police d'assurance-vie est permis et nous détenons les avis juridiques qui en font foi.

NOTRE PROMESSE

- Une approche confidentielle et professionnelle
- Un traitement rapide de votre demande
- Une procédure clé-en-main et sans frais
- Une équipe actuarielle, médicale et juridique compétente

LES AVANTAGES POUR LE CLIENT

- Obtenir pour sa police plus que sa valeur de rachat
- Léguer une portion du capital-décès à sa succession
- Dégager des liquidités pour investir
- Se libérer d'une obligation financière
- Consulter et transiger sans pression

LES AVANTAGES POUR LE COURTIER

- Offrez à votre clientèle une alternative plus payante
- Conservez la police en vigueur
- Demeurez le courtier désigné de la police
- Maintenez vos commissions de renouvellement
- Préservez la valeur de votre clientèle



FINANCIÈRE
GROUPE BESNER

Rachat de polices d'assurance-vie

Consultez-nous dès aujourd'hui.

Jean-Sébastien Besner, B.A.A

jsbesner@financieregroupebesner.com

514 384.6028

www.financieregroupebesner.com